



CHARTRE du Parent Référent: Saison 2023/2024

Le volley-ball Français a depuis plusieurs années beaucoup d'effectif dans les sections Jeunes.

C'est pourquoi nous avons mis en place depuis plusieurs saisons consécutive des Parents Référents sur les plateaux jeunes des collectifs M9 à M18 ceci selon les collectifs en plus des entraîneurs.

Le volley-ball français met en place des parents référents **en cas de plusieurs équipes engagées dans une même catégorie ou en cas d'absence justifier** de l'entraîneur sur la saison, sur les compétitions.

C'est qui ?

Le Parent Référent est un **parent volontaire et bénévole** qui participe le plus souvent possible aux compétitions de son enfant ou autre. Le parent référent n'a pas besoin de savoir jouer au Volley-Ball.

L'objectif premier est d'accompagner encore mieux les équipes et les joueurs sur les compétitions ou événements.

Son Rôle pour l'entraîneur :

- Il **suit et soutient** une équipe attitrée par l'entraîneur.
- Il **appuie les consignes** mis en place par l'entraîneur lors des matchs et lors de son absence.
- Il permet à l'entraîneur de pouvoir suivre toutes les équipes présentes sur les tournois.
- Il est **observateur** de l'équipe quand l'entraîneur est présent sur le bord du terrain.
- Il **relaie** l'entraîneur si celui-ci part du bord du terrain ou est absent.
- Il rapporte à l'entraîneur ses commentaires et points de vue des matchs réalisés par l'équipe si l'entraîneur est **absent**.

Son rôle pour le joueur et l'équipe :

- Il **motive et soutient** l'équipe et le joueur.
- Il apporte une **stabilité** et un **repaire** pour l'équipe en plus de l'entraîneur en cas d'absence de celui-ci. C'est un parent dit parent référent qui sera présent régulièrement sur la saison.
- Le Parent Référent reste à côté de son équipe lors des matchs pour gérer le coaching alors que les parents se trouvent dans les tribunes ou sur le côté de la salle car ils sont supportaire des équipes du club, attention selon protocole sanitaire du jour j.
- Il appuie le **savoir-être** et le **savoir-vivre** !



Le Parent Référent n'est pas un entraîneur !

Il ne décide pas des joueurs, de son équipe qu'il accompagne, ou encore du système de jeu ...

Il ne corrige pas les joueurs sur leurs techniques. Tout comportement de nature perturbateur ou remarques désobligeantes, le référent du secteur jeune se réserve le droit d'exclure le parent référent du terrain et de son rôle.

Il doit être à l'écoute des consignes, des commentaires, des critiques de l'entraîneur présent ou non lors des compétitions.

L'entraîneur est le coordinateur des parents référents !

Toute aide est la bienvenue n'hésitez pas, pour tout renseignement complémentaire.

Si vous souhaitez vous engager en tant que parent référent merci de renseigner les informations ci-dessous:

Nom:

Prénom:

Date N.:

.....

Tél.:

Mail:

Merci de transmettre au référent du secteur jeune en plus de ce document dûment complété et signé : la photocopie de votre Carte d'identité , Permis de conduire et un extrait du casier judiciaire N°3.

MR/Mme.....atteste sur l'honneur l'exactitude des documents délivrés et ne pas être en permis probatoire.

le,

A,

Signature du Parent Référent :

Signature du responsable secteur jeune du VBR: